

Violence entre gangs d'élèves revendeurs de drogues à Abobo

BAKARY Ouattara

UFR Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire,

Correspondance : ouattarabakary2000@gmail.com

Article soumis le 04/11/2022 et accepté le 15/12/2022

Résumé : Cette étude a pour objectif d'identifier les facteurs de la violence dans le contrôle de territoire chez les élèves à Abobo. L'enquête de terrain a été menée auprès de 85 élèves choisis à l'aide de la méthode non probabiliste et par choix raisonné. Le recueil de données s'est fait au moyen d'une observation et d'entretien semi directif. L'analyse mixte des données recueillies a abouti à un triple résultat : Il apparaît d'abord que les élèves acteurs de ces violences âgés de 10 à 18 ans proviennent pour la plupart des quartiers précaires. Ensuite, les facteurs au fondement de cette violence sont la recherche de pouvoir et de reconnaissance sociale, le besoin de contrôler et d'étendre des activités lucratives liées à la vente de drogues, et le manque de contrôle social. Enfin, ces violences perpétrées au sein des établissements engendrent des échecs scolaires, l'absentéisme, l'incivisme et les perturbations des cours.

Mots clés : Violence, élèves, territoires, échecs scolaires, Abobo.

Abstract. This study aims to identify the factors of violence in territory control among students in Abobo. The field survey was conducted among 85 students selected using the non-probabilistic method and by reasoned choice. Data collection was done through semi-directive observation and interview. The mixed analysis of the data collected resulted in a threefold result: First of all, it appears that the students involved in this violence aged 10 to 18 come mostly from precarious neighbourhoods. Second, the factors underlying this violence are the search for power and social recognition, the need to control and expand lucrative activities related to the sale of drugs, and the lack of social control.

Finally, this violence perpetrated within schools leads to school failures, absenteeism, incivism and disruption of classes.

Keywords: Violence, students, territories, school failures, Abobo.

Introduction

La violence constitue une importante préoccupation dans les milieux communautaires, scolaires, sociaux, judiciaires et académiques

(Guay et Fredette, 2014). Les recherches sur ce sujet n'ont cessé de croître pour prendre en compte un certain nombre d'aspects le composant.

La violence est un problème mondial qui se manifeste sous plusieurs formes : guerres, actes d'intimidation, taxage, harcèlement, gangs sont quelques-unes de ses manifestations. Les causes, les conséquences et les moyens de prévention sont nombreux, (Bouchamma, Ilna, Moisset, 2004).

La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette montée de violence qui n'épargne pas l'école.

Aujourd'hui même, l'on assiste à une violence en milieu scolaire entre les élèves liée au contrôle de territoire de la drogue. Le phénomène de la drogue, de la toxicomanie et la violence en milieu scolaire prend de plus en plus de l'ampleur à Abidjan et particulièrement à Abobo. Au-delà, de la consommation de la drogue chez les élèves, 51,7%, (ONUDC, 2020) qui constitue déjà une préoccupation majeure, ces derniers baignent également aujourd'hui dans la violence en vue du contrôle des territoires de vente de drogues que sont les "établissements scolaires". Cependant, la question de la violence pour le contrôle du marché de vente de drogues dans les établissements scolaires a été peu abordée. Il semble donc nécessaire aujourd'hui d'intégrer dans l'étude de ces troubles de comportements, l'étude de la violence en milieu scolaire en lien avec le contrôle de territoires de vente de drogues. Ainsi, des écrits antérieurs sur la violence en milieu scolaire et le phénomène des gangs en lien avec le marché de la drogue permettent de mieux percevoir cette réalité. La violence en milieu scolaire constituant un problème d'actualité a attiré l'attention de plusieurs auteurs (Matari, 2014 ; Nyama, 2020 ; Quentin De Mongaryas et al. 2020). Pour eux, ces violences se caractérisent par un ensemble d'actes et d'infractions tels que les dégradations des locaux, le racket, les vols, les coups et blessures, les menaces de mort (Lembet, 2018), les agressions sexuelles, les meurtres commis par des apprenants sur leurs pairs.

Selon Mongaryas et Bibalou (2021), il ressort que les causes de ces violences entre élèves résultent de plusieurs réalités, entre autres, la démission parentale, la consommation des drogues, les effectifs pléthoriques, le non-respect du règlement intérieur dans les établissements scolaires. À côté de ces aspects, il y a les mauvaises notes en classe, le bruit, l'aspect physique des élèves (morphologie). La violence s'exerce aussi pour des raisons d'auto-défense, pour se faire respecter ou comme condition d'appartenance à un groupe. S'agissant des formes les plus courantes, ces violences sont principalement physiques et verbales. D'une part, les violences verbales renvoient aux: brimades, harcèlements, injures, moqueries, menaces, rumeurs, chantages, etc. En ce qui concerne les violences physiques, Mabounda, (2018) estime que leurs auteurs prospectent, repèrent puis filent leurs victimes pour les agresser et les dépouiller en groupe dans des coins isolés. Parfois, ils opèrent en bande, filent leurs victimes, les dépouillent de leurs biens pour les revendre. D'autres encore arrachent des objets, prennent la fuite devant les enseignants et quand il y a résistance ils se battent à l'arme blanche. On attribue également la violence en milieu scolaire au manque de formation de certains acteurs du système, en l'occurrence à l'incapacité des enseignants de tenir compte des dimensions métacognitives des apprentissages et à leur manque de performance dans la gestion de l'enseignement (Coslin, 1999, Gasparini, 2000, Caouette, 1992, Kuntz, 2000). Les établissements les plus affectés par la violence sont ceux où les élèves jugent le plus négativement les enseignants et où il existe une mauvaise relation entre les enseignants et la direction de l'école. Si certains sont d'avis que le système éducatif exerce lui-même de la violence à travers toute son organisation, Dupâquier (1999) avance que cette violence vient aussi des élèves aux comportements indésirables qui troublent la bonne marche de l'apprentissage. On pointe du doigt, le sens moral des élèves, le manque de repères, de normes et de valeurs, l'intolérance, les préjugés, le racisme, le mépris à l'égard de certains groupes ou de certaines classes sociales (Lindstrom, Campart et Mancel, 1998).

Selon Blaya (2016), pendant longtemps, la violence en milieu scolaire a été considérée par l'opinion publique comme par les décideurs comme une violence d'intrusion, venue des « quartiers » et ayant pour cause la délinquance de certains mineurs. Or l'ensemble des recherches montre que ces intrusions représentent moins de 10% des faits de violence considérés comme graves, et moins de 2% des violences entre jeunes. En fait, la violence en milieu scolaire est un phénomène endogène. C'est le résultat d'un processus de dégradation du climat scolaire et en particulier de la qualité des relations entre les jeunes ou entre les jeunes et les adultes. Ces relations dépendent largement du sentiment de justice, de la cohérence de l'application des règles qui définissent la vie de l'établissement scolaire.

De nombreuses conséquences sont issues des violences entre élèves, à savoir, psychologiques (sentiment d'insécurité, manque de confiance, traumatisme, anxiété, repli sur soi, sentiment de désespoir, tristesse, honte, colère, peur, pleurs, irritabilité, isolement, exclusion sociale) ; scolaires (décrochage, absentéisme, déscolarisation), physiques (dommages physiques) (Mongaryas et Bibalou, 2021),.

En premier lieu, les conséquences touchent les élèves victimes de la violence qui tendent à avoir une faible estime de soi, ce qui peut conduire au faible soutien social de la part de leurs pairs et de leurs professeurs, au manque de motivation (Lindstrom, Campart et Mancel, 1998), à l'échec scolaire (Coslin., 1999), au manque de participation aux activités de l'école, à l'isolement, au décrochage, à l'analphabétisme, aux drogues, voire même au suicide. En plus, la violence à l'école perturbe la vie scolaire et entraîne la dégradation du climat des écoles (Anbarasan, 1999; Blauvelt, 1999 et Demenet, 2001). Les conséquences de la violence ne se limitent pas aux élèves, mais touchent tous les acteurs du système, (Kuntz, 2000). Elle constitue une perte de ressources matérielles pour la société.

Il apparaît à travers ce qui précède que certaines pratiques liées aux règles et rituels du groupe de pairs pourraient conduire certains à s'affilier à des gangs et à avoir des comportements toxicomanogènes (Kroubo, Dedou et Ouattara, 2018). On pourrait dès lors s'interroger si la satisfaction aux exigences d'affiliation au gang ne pourrait pas expliquer les rapports aux drogues et à la violence. Au-delà des écrits relatifs à la violence en milieu scolaire et ses conséquences d'autres travaux se sont spécifiquement intéressés aux rapports qui pouvaient exister entre la violence et le milieu de la drogue.

Des études laissent émerger l'hypothèse d'un lien entre la consommation de substances psycho actives et la violence, notamment chez les jeunes. En effet, de nombreuses études réalisées auprès d'une population juvénile reconnue comme ayant déjà posé des actes de violence ont signalé de hauts taux de consommation de drogues parmi ces jeunes (Brochu et al. 2010). Les résultats présentés par Brochu et al. (2010) décrivent les liens alcool/drogues et violence sous l'angle de l'intoxication du jeune, de son besoin d'argent pour assurer sa consommation de substances psycho actives et du système de distribution de drogues. Aussi, des études portant sur les jeunes consommateurs, ont-elles également indiqué qu'ils étaient régulièrement impliqués dans des situations de violence (Goldstein, 1985, Ouattara, 2014, Kroubo, Dedou et Ouattara, 2018). D'autres études s'intéressant à des sous populations particulières de jeunes constatent que la consommation de substances psycho actives et la manifestation de comportements violents sont fréquemment enregistrées chez les mêmes personnes (Cousineau et al. , 2000). Une étude poursuivant dans la même logique indique que les adolescents connus pour avoir déjà commis des actes de violence présentaient dix fois plus de risques d'être impliqués dans le trafic des stupéfiants que ceux qui n'avaient pas d'antécédents de violence (Ellickson et al., 1997). Pour les auteurs, plus la violence est importante et répétée, plus l'implication dans la vente des drogues est importante. Il semble donc y avoir un certain lien entre ces deux activités. Ce lien est

encore plus marqué dans certains sous-groupes d'individus. Les dirigeants de ces groupes illégaux, voulant maintenir leur réputation auprès de leurs collègues et leur entreprise sur un territoire défini, ont tout intérêt, à s'entourer de costauds au tempérament fougueux qui n'hésitent pas à instituer un régime de terreur lorsque cela pourra servir les causes de l'entreprise (Brochu, 2006).

Le modèle systémique de Goldstein (1985), quant à lui, relate que la violence fait partie intégrante du milieu de la drogue. En fait, la violence y est présente parce qu'étant donné la nature illégale de ce commerce, les recours légaux pour obtenir la justice en cas de non-respect des règles qui s'y rattachent ne sont pas accessibles. Le système illicite de distribution des drogues édicte ses propres lois, comporte de nombreuses obligations et oblige à se conformer à certaines normes. Ces lois internes, ces obligations para contractuelles et ces normes non-dits constituent la toile de fond de nombreuses altercations qui ne seront jamais dénoncées aux autorités judiciaires. Alors, la nature illicite du marché des drogues, ainsi que le profit que l'on peut réaliser dans ce commerce, favorisent le recours à la violence : disputes entre distributeurs rivaux; menaces proférées auprès des « employés » afin de s'assurer de leur obéissance aux règles de l'organisation; vols avec violence impliquant des vendeurs et des acheteurs; recouvrement de dettes; racket de protection. Toutefois, chacun des acteurs impliqués sait très bien que le non-respect des règles peut comporter des conséquences néfastes pour lui et parfois pour ses proches (Brochu, 2006). Selon Brochu (2000), plusieurs facteurs permettent à la violence systémique d'éclorre : l'instabilité du marché de la drogue; la difficulté d'accéder à des leviers économiques alternatifs; la faiblesse des contrôles formels et informels; la faiblesse du statut des autorités en place; la désorganisation sociale; le processus d'auto-sélection des participants au marché illicite de la drogue, de même que la violence déjà présente dans le voisinage. Conséquemment, on peut croire que ce n'est pas le marché de la drogue en soi qui rend les

gens violents, mais plutôt que ce marché fournit un contexte soutenant une violence déjà bien présente. Dans leur ensemble, les auteurs relèvent les violences en milieu scolaire et celles en lien avec le marché de la drogue. Toutefois, leurs analyses ne permettent pas de comprendre pourquoi certains élèves s'adonnent à des actes de violences principalement dans des établissements scolaires. En dépit de l'intérêt de ces études, celles portant sur la violence en milieu scolaire en lien avec la vente de drogues restent à explorer.

Cette étude a pour objectif d'identifier les facteurs de la violence dans le contrôle de territoire chez les élèves à Abobo. Au regard de cet objectif, nous formulons l'hypothèse suivante: L'interaction dynamique entre la recherche de pouvoir et de reconnaissance sociale, le besoin de contrôler et d'étendre des activités lucratives liées à la vente de drogues, et le manque de contrôle social contribuent à expliquer la violence utilisée pour le contrôle de territoires de drogues chez les élèves dans les établissements scolaires à Abobo.

L'étude s'inscrit dans le modèle de la théorie des conflits réels de Shérif (1966). D'après la théorie des conflits réels de Shérif, la répartition inégale de ressources rares telles que le pouvoir ou la richesse entre les groupes entraîne une forte rivalité entre le groupe privilégié et le groupe subordonné. Le premier objectif de Shérif était d'établir les conditions qui sont à l'origine des conflits entre groupes sociaux et de dégager ainsi les éléments qui peuvent résoudre ces conflits. Selon lui, pour comprendre le comportement intergroupe, il faut analyser les relations entre les groupes. Elles peuvent être décrites comme conflictuelles ou coopératives. Dans le premier cas, les relations entre deux groupes deviennent conflictuelles lorsque leurs désirs d'obtenir des biens concrets deviennent incompatibles, notamment lorsque les ressources deviennent rares (par exemple, biens ou territoires) ou abstraites (pouvoir). En d'autres termes, la situation devient conflictuelle lorsque les relations entre deux groupes sont compétitives, de telle sorte que les intérêts de l'un ne peuvent être

atteints qu'au détriment de ceux de l'autre. Notre réflexion s'inscrit dans cette logique dans la mesure où la violence observée chez les élèves dans les différents établissements scolaires met en compétition des factions de jeunes qui s'affrontent en vue d'asseoir leur suprématie, de contrôler des espaces (établissements scolaires) et étendre leurs réseaux de distribution de drogues au sein des établissements.

1- Matériels et méthodes

L'étude a été réalisée dans la ville d'Abidjan, précisément dans la commune d'Abobo. Cette commune a été aussi choisie du fait de ses caractéristiques et de l'intensité de l'activité de consommation de drogues dans cette zone. Egalement très active, elle est vite devenue un pôle de développement de certaines violences, surtout en milieu scolaire. La commune d'Abobo regorge aujourd'hui plus d'une centaine d'écoles dont la majorité est privée. Il nous a donc semblé judicieux d'interroger les différents acteurs du système éducatif d'Abobo. Au total 85 personnes ont constitué l'échantillon d'enquête. La méthode d'échantillonnage est de type non probabiliste, précisément sur la base d'un échantillon à choix raisonné. En effet, elle a consisté en la construction d'un échantillon tout en veillant à y retrouver les caractéristiques de la population mère (être élève dans un des établissements scolaires à Abobo, être dans un groupe impliqué dans les actes de violences).

Le recueil des données s'est fait à travers 3 outils. D'abord, un questionnaire portant sur le profil sociodémographique des élèves concernés par l'enquête. Ensuite, des entretiens semi directifs avec ces acteurs ont été réalisés. Ces entretiens ont permis de mettre l'accent sur les discours des enquêtés. Ces discours ont concerné essentiellement leur vécu, leur perception de la violence et les victimisations liées aux violences perpétrées. Enfin, l'observation directe et indirecte pour constater les réalités du terrain.

L'étude a eu recours à deux méthodes d'analyse des données : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative. L'analyse qualitative a porté sur la qualité d'informations et a permis de comprendre

les données de l'enquête (opinions, perceptions) et leurs significations. La démarche phénoménologique a donc été privilégiée afin de comprendre les comportements violents dans le contrôle de territoires de drogues. En outre, dans l'analyse quantitative, il s'est agi de traitement statistique des données. Cette analyse a permis de relever le profil sociodémographique des élèves et les typologies des violences exercées.

2-Résultats

Les résultats s'articulent autour des trois grands points relatifs au profil sociodémographique des élèves concernés, aux facteurs explicatifs de ces violences et aux conséquences induites par celles-ci.

2-1- Profil sociodémographique des élèves concernés et typologie des drogues vendues.

2-1-1- Profil sociodémographique des élèves concernés.

Tableau 1 : Caractéristiques des élèves impliqués dans les actes de violences.

Variables	Caractéristiques
Tranche d'âge	10-13ans
	14-16 ans
	17-18 ans
Niveau d'étude	1 ^{er} Cycle
	2 ^e Cycle
Quartiers d'habitation	Abobo-Sud (Marley, 2^e Arrêt)
	Abobo-Centre (wor, Agbekoi)
	Abobo-Ouest (Derrière rail, Bocabo)
	Abobo-Nord (Bois sec, Agripac)
	Abobo-Est (Kennedy, Clouetcha)
Joseph	Abobo-Sud (C. Anador, C. Tazieff)
	Abobo-Centre (Lycée 1 et 2, C. St 35)
Etablissement d'origine	Abobo-Ouest (C. les Falaises, C.

Bocabo)	15	17,64
	Abobo-Nord (C. Djessou, Lycée M.	
Abobo)	11	12,95
	Abobo-Est (GS Ste Jeanne, C.	
Orchidées)	13	15,29

Source : Enquête de terrain, 2021

A la lecture de ce tableau, l'âge des élèves impliqués dans les actes de violences, varie de 13 à 18 ans. Parmi eux, 70,59 % ont un âge compris entre 13 et 16 ans contre 29,41% qui ont un âge compris entre 17 et 18 ans. 64,70 % d'entre eux sont du premier cycle contre 35,30 % qui sont au second cycle. La majorité des élèves concernés habitent dans des quartiers dits défavorisés avec respectivement 30,58 % et 25,88% à Abobo-Sud et à Abobo-Ouest. Les établissements les plus concernés sont ceux d'Abobo-Centre, 41,17 % et d'Abobo-Ouest, 17,64 %.

2-1-2- Typologie des substances psychoactives vendues dans les établissements scolaires

Tableau 2 : Typologie des substances psychoactives vendues dans les établissements scolaires

Nature	Effectif
Cannabis	26
Alcool	09
Médicaments psychotropes	36
Héroïne	04
Cocaïne	03
Cocktail de drogues	07

Source : Enquête de terrain, 2021

Les substances psychoactives vendues dans les établissements scolaires sont multiples et diverses et se composent aussi bien de substances licites (alcool) qu'illicites (cannabis, médicaments psychotropes, héroïne et cocaïne). Les substances psychoactives les plus consommées sont les médicaments psychotropes (42,35%) et

le cannabis (30,60%). Cependant, en dehors de ces substances, de l'alcool (10,60 %) et des cocktails de drogues sont très souvent vendus dans les écoles.

2-2- Manifestations des violences exercées par les élèves et facteurs explicatifs.

2-2-1- Manifestations des violences exercées par les élèves.

A la veille de chaque congé scolaire, des élèves constitués en gangs s'adonnent à des actes de violences pour réclamer des congés anticipés c'est-à-dire des congés avant la date fixée officiellement par le ministère de l'éducation nationale. A cet effet, des perturbations de cours sont observées dans plusieurs établissements dues à des affrontements entre élèves. La violence entre gangs d'élèves se manifeste sous différentes formes: parfois verbale, surtout physique (les plus graves), et quelquefois psychologique. Elle consiste en l'usage de la violence (par les élèves) envers les autres élèves (ou parfois envers les professeurs et personnel administratif). Cette violence à l'école se caractérise par le racket, insultes, vols, menaces verbales, extorsion (tapage), bagarres, gangs armés, vandalisme.

La violence physique est essentiellement des bagarres, des coups de pieds, de poing, des jets de cailloux, des séquestrations, des violences physiques contre des objets avec des destructions de biens publics et d'objets personnels et les agressions physiques de toutes sortes. Les élèves appartenant à certains gangs délogent d'autres élèves par des jets de pierres, des affrontements entre gangs rivaux et souvent par la destruction des biens matériels des écoles (vitres, portes, matériel informatique, chaises). Cette atmosphère crée chaque fois des troubles et des débandades qui profitent bien aux instigateurs

Les violences psychologiques et verbales concernent généralement les attaques verbales directement dirigées contre la victime. Celles-ci ont pour effet de créer un climat d'insécurité physique et

émotionnelle. Il existe différents types de violences verbales perpétrées par les élèves issus des gangs de revendeurs de drogues. Elles sont couramment des menaces, des injures, l'humiliation. Elles désignent généralement des actions qui peuvent avoir des effets psychologiques particulièrement destructeurs. L'humiliation, l'intimidation, l'isolement, l'exploitation, le harcèlement scolaire, les insultes et les graffitis sont des formes de violence psychologique le plus souvent utilisées par les élèves issus des gangs.

2-2-2- Facteurs explicatifs des violences perpétrées dans les établissements scolaires

- **Besoin de contrôler et d'étendre des activités lucratives liées à la vente de drogues**

Depuis la crise postélectorale de 2010 en Côte d'Ivoire, l'on a assisté à une consommation massive de drogues dans les établissements scolaires. Les dealers de drogues ont eu un terrain fertile pour écouler leurs produits. Vu le nombre croissant d'usagers et l'extension du marché de la drogue dans le milieu scolaire, ces derniers trouvent des élèves comme relais ou revendeurs au sein de ces écoles. Les élèves revendeurs de drogues au sein des établissements scolaires jouissent d'un pouvoir financier qui ne laisse pas les autres élèves indifférents. Ainsi, pour perpétuer cette activité lucrative et maintenir cette situation sociale, les élèves revendeurs de drogues usent de stratégies pour étendre leurs activités de vente. Parmi ces stratégies se trouvent les perturbations de cours et affrontements entre les écoles à la veille des congés scolaires. La volonté des élèves d'avoir des congés anticipés avant la date officielle profite aux élèves revendeurs de drogues. Car, ces derniers profitent de ces affrontements pour étendre leurs activités de vente à d'autres écoles préalablement sous le couvert de d'autres vendeurs. Dans ce cadre, deux factions s'affrontent dans le contexte de recherche de congés anticipés. A l'issue de ces affrontements, l'école sortie vainqueur impose sa suprématie à l'école vaincue. Alors, les élèves

revendeurs de drogues issus de l'école victorieuse sont les seuls désormais habilités à vendre leurs produits dans l'école vaincue. Au regard de ce qui précède, l'on se rend compte que cette violence est donc utilisée comme outils pour protéger l'activité de vente au sein de son établissement ou pour contrôler et étendre l'activité à d'autres écoles. Cette situation est bien illustrée par **D. B.**, revendeur de drogues au sein d'un établissement : « *Dans le milieu de la drogue, il faut être dur. Les gens sont toujours prêts à nous déstabiliser. En dehors, de la police qui nous traque, on ne se fait pas de cadeau entre nous. Chacun est prêt à tout pour protéger son business et à augmenter ses gains. Alors, nous profitons des perturbations des congés anticipés pour régler nos comptes. Celui qui sort vainqueur prend le territoire de l'autre, c'est ça le terrain. C'est le monde de la jungle. Chacun cherche à accroître ses gains financiers* ».

Eu égard de ces propos, l'on se rend compte que l'appât du gain motive ces jeunes à utiliser la violence pour maintenir et étendre leur activité afin d'assouvir leurs besoins financiers. Dans l'objectif de sortir d'une situation socioéconomique difficile, d'autofinancer ses études et faire du profit, ces jeunes vendeurs dans les établissements scolaires s'adonnent à tous type de violences pour résister, étendre et pérenniser une activité aussi lucrative. Contrairement à une activité commerciale légale où la force des arguments fait foi pour étendre son territoire de vente et accroître sa clientèle potentielle, les jeunes revendeurs de drogues dans les écoles utilisent comme stratégie une violence dite "utilitaire". Elle consiste à terroriser le camp adverse de sorte à amener ce dernier à abdiquer. Le territoire nouvellement conquis constitue un vaste marché qui permet de maximiser les gains : « *C'est la loi du marché. Plus ton territoire de vente est vaste, plus tu gagnes. Beuh, donc on n'est prêt à tout pour avoir un grand territoire. Le souhait de tout le monde est d'évoluer mais pas de rester à la même place. Pour cela, tous les moyens sont bons. On se donne les moyens d'atteindre cet objectif* », affirme **K D**, élève revendeur de drogues. La conquête et le contrôle de territoire de drogues par la violence

bien que permettant d'asseoir une suprématie financière, contribuent à une visibilité sociale des acteurs.

- Recherche de pouvoir et de reconnaissance sociale.

La plupart des travaux sur le marché de la drogue l'annoncent comme un marché très organisé, hiérarchisé et lucratif. Ce qui rend ce monde mythique attrayant et attirant pour plusieurs jeunes en quête de sensations fortes et de reconnaissance sociale. Pour ces jeunes, il faut user de violences pour se maintenir. Car, l'argent généré par le trafic de drogues dans les écoles, le pouvoir économique qui en découle et le prestige associé à la position de revendeurs leurs apporteraient une reconnaissance de leurs pairs, quasiment impossible autrement. L'utilisation de la violence dans la vente de drogues au sein des établissements permet de se faire des relations et faire la connaissance de d'autres personnes (d'autres chefs de gangs redoutés, de gros trafiquants de drogues). Ainsi, le contrôle de territoire de drogues confère un statut particulier au chef et augmente la cote de popularité. C'est dans ce contexte que **GY** réagit en ces termes : « A cause de mon "Nouchiya" (témérité), j'ai beaucoup de vieux-pères (relations). Ce qui me garantit une certaine sécurité. A Abobo ici, on se connaît, quand c'est comme ça, tout le monde te craint pour éviter les "rambas". Donc, cette position fait qu'on me respecte et tout le monde veut m'avoir comme ami ». Ces propos révèlent que la violence joue un rôle primordial dans le milieu de la revente de drogues chez les élèves. Car, un chef de gangs d'élèves s'adonnant à la vente de drogues qui n'est pas violent ne sera pas respecté par ses pairs, ne pourra pas se maintenir longtemps et sera délogé par les autres. Cette violence liée à l'activité confère au trafiquant un pouvoir d'achat et une intégration sociale réussie et acceptée. Il acquiert un nouveau statut social valorisé et une dignité qui avait été noyée par la pauvreté. L'importance accordée à la possession de biens et de ressources contribue à adopter une nouvelle position sociale quel qu'en soit le prix : « Quand je regarde tous les vieux-pères qui sont "posés" (riches) aujourd'hui, ils sont passés par là. Il faut s'imposer par la force. Or,

ce sont mes idoles. Donc, je fais comme eux pour me faire une place au soleil. J'ai un gbonhi (groupe) qui me rend compte et me vénère presque parce que je suis prêt eux », déclare **Y D**, revendeur de drogue dans un établissement.

- **Faiblesse du contrôle social**

La faiblesse du contrôle social dans l'explication de la violence perpétrée par les jeunes revendeurs de drogues dans les établissements scolaires se perçoit à deux niveaux à savoir au plan étatique et institutionnel, et au plan familial.

Au plan étatique, l'on enregistre une faible présence des forces de l'ordre autour des établissements et une infime probabilité d'arrestation. Alors que l'existence d'une possibilité de sanction pénale peut provoquer un effet dissuasif tant pour le délinquant potentiel que pour le délinquant qui est passé à l'acte, on assiste très souvent à une absence des agents des forces de l'ordre au moment des affrontements pour le contrôle des territoires de drogues. Le constat est donc que très peu d'initiatives sont prises par les différents intervenants (autorités politiques, policiers) pour lutter contre le phénomène de violences entre gangs rivaux de vente de drogues dans les écoles. La menace de sanction n'est donc pas suffisante pour empêcher les élèves trafiquants potentiels de passer à l'acte et ceux déjà imprégnés dans cette activité de s'y maintenir. Des raisons liées aux ressources humaines et logistiques sont souvent évoquées pour justifier l'inaction des agents chaque fois qu'il y a des violences entre gangs d'élèves. Les propos de **A G**, officier de police, en témoignent : « Nous sommes confrontés à des défis sécuritaires plus importants. Ce qui nous amène à déployer régulièrement nos hommes. Ici, nous ne disposons pas suffisamment de personnel et de moyens de mobilité. Donc, nous ne pouvons pas faire de visites récurrentes sur les sites des affrontements entre élèves. Ce qui va entraîner un relâchement total et un manque de suivi. Et, quand c'est comme ça, les gangs d'élèves se reconstituent tout de suite et avec une plus grande dynamique ».

Comme on peut le noter, ce manque criard de personnel et de moyens de déplacements ne permet pas aux agents de quadriller les zones de compétence et de dissuader d'éventuels fauteurs de troubles.

Dans le même contexte, les responsables des institutions scolaires assistent, impuissants aux affrontements réguliers entre gangs d'élèves et aux perturbations de cours. La problématique des violences liées aux congés anticipés constitue une préoccupation pour les autorités de l'éducation Nationale. Cependant, au-delà des discours de condamnation et le transfèrement de certains élèves dans les camps de redressement, peu d'actions visibles sont menées pour éradiquer ce phénomène. Les acteurs du système scolaire (enseignants, personnel administratif) qui sont très souvent victimes d'agressions et d'incivilités sont gagnés par la démotivation et le relâchement. Cette situation est bien décrite **K V**, enseignant dans l'un des établissements : *« Nous sommes dépassés par ce qui se passe aujourd'hui dans nos écoles. Régulièrement, nous sommes confrontés aux perturbations, aux violences et aux arrêts des cours. Qu'est-ce qu'on peut bien faire ? Quand, ça commence, je prends mes affaires et je rentre tranquillement pour éviter toutes représailles ».*

Au plan familial, le manque de supervision parentale et de suivi scolaire pourraient expliquer l'engagement des jeunes dans les activités de vente de drogues au sein des écoles et des violences qui en découlent. La supervision parentale qui se caractérise par l'engagement parental (Sensibilité et chaleur familiale, implication dans tout ce que l'enfant fait) et le contrôle parental (suivi des activités scolaires de l'enfant) favorise une maturation, un meilleur développement moral et une adaptation sociale. En revanche, le manque d'encadrement parental conduit à des situations d'irresponsabilité et au développement de comportements inadaptés. Le besoin financier, le manque communication et les frustrations peuvent conduire des actes imprévisibles chez les jeunes. **T M**, membre d'un gang d'élèves révèle ceci : *« Mes parents sont pauvres, on n'arrive pas à manger même. C'est dur à la*

maison. Tous les matins, chacun se cherche, personne n'a temps de son camarade. C'est moi-même qui finance mes besoins et mes études avec l'argent que je gagne dans la vente de drogues. Donc, vous voyez que je suis prêt à tout pour maintenir mon business ».

Au regard de ce qui précède, l'on se rend compte que la faible implication des autorités scolaires, le relâchement au niveau du personnel d'encadrement et la démission parental sont les principaux facteurs qui contribuent à l'engagement des élèves dans des actes de violences en vues d'étendre ou de protéger leurs activités de vente de drogues dans les établissements scolaires.

2-3- Conséquences liées aux violences dans les établissements scolaires

Le milieu scolaire qui devrait être un lieu de brassage, de cohabitation et d'apprentissage est transformé aujourd'hui en lieu de vente de drogues et de violence. La violence en milieu scolaire entre gangs d'élèves revendeurs de drogues est un fait constaté dans plusieurs établissements. Cette violence constatée dans ce dit milieu a d'énormes conséquences au niveau psychologique, scolaire et social.

La violence dans le milieu scolaire expose les enfants à des conséquences psychologiques. Les multiples actes de violences affectent énormément la personnalité et les perspectives d'avenir des usagers des écoles. Les perturbations de l'environnement scolaire provoquent un sentiment d'insécurité chez les acteurs de l'école (élèves, enseignants, personnel administratif). Craignant des représailles, ces derniers sont confrontés à un stress permanent et à des risques d'anxiété. Les craintes et les peurs d'être violentés perturbent le quotidien des acteurs de l'école. Alors, l'inquiétude face à l'avenir conduit à une démotivation chez les acteurs.

Au niveau social et scolaire, les violences également caractérisées par des agressions physiques conduisent à des coups et blessures, prise d'otage, destructions de biens et d'objets, meurtres et

perturbation des activités des populations riveraines. Le dysfonctionnement dans le processus d'apprentissage fait partie aussi des conséquences des violences liées à la vente de drogues au sein des écoles. Le climat n'étant pas favorable à l'apprentissage, l'on assiste à l'absentéisme, des échecs scolaires, abandons scolaires. Car, en plus des violences, l'activité de vente de drogues ne permet pas d'être régulier en classe et amène à être en permanence sur le qui-vive à cause des risques d'arrestations et de délogement par les autres gangs.

3- Discussion des résultats

La discussion des résultats tient compte des facteurs explicatifs relevés précédemment. Les résultats obtenus aident à asseoir ainsi le fait que les enjeux socioéconomiques et la faiblesse institutionnelle contribuent à expliquer les affrontements récurrents entre les gangs d'élèves revendeurs de drogues dans les établissements scolaires.

Les besoins d'accroître ses revenus issus de la vente de drogues conduisent certains élèves trafiquants à user de violence pour étendre leurs réseaux de vente. Ainsi, l'appât du gain motive les élèves revendeurs de drogues à user de la violence pour assouvir leurs besoins financiers. Il existe donc un lien entre la violence exercée et les enjeux socio-économiques qui en découlent. Ces résultats rejoignent ceux de d'autres auteurs qui lient la violence en milieu scolaire à plusieurs facteurs sociaux comme la crise économique, la pauvreté, le chômage et l'exclusion (Coslin, 1999 ; Mucchielli, 2002 ; Bouchamma, Daniel et Moisset, 2004, Aguilar, 2013 ; Little et Steinberg, 2006). Dans le même contexte, ces données qui renforcent les résultats des travaux de Feigelman et al. (1993) relèvent la recherche de pouvoir et de reconnaissance sociale pour justifier la violence en milieu scolaire. L'utilisation de la violence s'explique donc par la recherche de prestige et de pouvoir économique. Cette pratique apporte une certaine reconnaissance de l'environnement social. Cette violence s'inscrit également dans la crise institutionnelle et familiale identifiée dans

certaines études (Hébert, 1991 ; Doudin et Erohen-Marküs, 2000, Marzouk, 1998). Le manque de supervision parentale, l'absence de modèles et la faible présence des acteurs de lutte sont autant d'éléments qui expliquent la violence dans le milieu scolaire.

La conjugaison de tous ces éléments exposés nous autorise à soutenir que l'hypothèse principale formulée dans le cadre de la présente étude est validée dans les limites des aspects théoriques et méthodologiques qui lui sont associées.

Les résultats de ce point de vue, valident la théorie de référence : La théorie des conflits réels de Shérif (1966). Elle postule que les relations entre deux groupes deviennent conflictuelles lorsque leurs désirs d'obtenir des biens concrets deviennent incompatibles, notamment lorsque les ressources deviennent rares (par exemple, biens ou territoires) ou abstraites (pouvoir).

Conclusion

Cette étude a porté sur la violence entre les gangs d'élèves revendeurs de drogues dans les établissements scolaires. Cette étude avait pour objectif d'identifier les facteurs de la violence dans le contrôle de territoire chez les élèves à Abobo. Le protocole méthodologique retenu comprend l'administration d'un questionnaire, d'un guide d'entretien et d'une grille d'observation sur un échantillon de 85 enquêtés obtenus par choix raisonné. Au regard de l'objectif, il ressort que l'interaction dynamique entre la recherche de pouvoir et de reconnaissance sociale, le besoin de contrôler et d'étendre des activités lucratives liées à la vente de drogues, et le manque de contrôle social contribuent à expliquer la violence utilisée pour le contrôle de territoires de drogues chez les élèves dans les établissements scolaires à Abobo.

En termes de réponses face à cette situation, il faut une réelle volonté politique (patrouilles régulières autour des écoles à risque ou création d'une brigade scolaire, arrestations des auteurs de troubles), le renforcement des campagnes de sensibilisation à l'endroit des acteurs du système scolaire mettant en évidence

l'importance d'un climat favorable à l'apprentissage. Le soutien de l'Etat en faveur des parents dans la prise en charge des frais de scolarité et le renforcement de capacités des parents en matière de la supervision parentale contribueront à juguler ce phénomène.

Références bibliographiques

Aguilar, J. P., (2013). Adolescent drug sellers and distributors In Browne Miller, A., Faces of Addiction, Then end Now, The Praeger International Collection on Addiction, 1, 107-115.

Blaya, C. (2016). Violence scolaire : état des lieux. Dans : Martine Fournier éd., *Éduquer et Former: Connaissances et débats en Éducation et Formation* (pp. 321-326). Auxerre: Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.fourn.2016.01.0321>

Bouchamma, Y., Daniel, I. & Moisset, J.-J. (2004). Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien : ce qu'en pensent les directions d'écoles. *Éducation et francophonie*, 32(1), 87-101. <https://doi.org/10.7202/1079117ar>.

Coslin, P. G. (1999). Enseignants et élèves face à la violence scolaire. *Bulletin de Psychologie*, Tome 52 (5), N°443 p.p. 523-530

Doudin, P.-A. et Erkohen-Marküs, M. (dir) (2000). Violences à l'école : Fatalité ou défi? Bruxelles : De Boeck Université, Belgique.

Dupâquier, J. (1999). La violence en milieu scolaire. Paris : Presses Universitaires de France.

Feigelman, S. et al. (1993). Perceptions of drug selling and drug use among urban youths. *The Journal of early adolescence*, (13), 267-284.

Hébert, J. (1991). La violence à l'école. Guide de prévention et technique. Montréal : Logiques Inc.

Lembet, H. (2018). Lycée Bessieux : le censeur de la vie scolaire menacé de mort par un élève. *Gabon Média Time*. Récupéré le 27 janvier 2021 de <https://www.gabonmediatime.com/lycee->

[bessieux-le-censeur-de-la-vie-scolaire-menace-de-mort-par-un-eleve/](#)

Little, M. et Steinberg, L. (2006). Psychosocial correlates of adolescent drug dealing in the inner city: Potential roles of opportunity, conventional commitments and maturity. *Journal of research in Crime and Delinquency*, 43, 357-386.

Mabounda, A-W. (2018). *Violences physiques entre élèves en milieu scolaire : Points de vue des acteurs du Lycée Jean-Baptiste Obiang Etouhé de Libreville.* [Mémoire Master professionnel Conseiller d'orientation psychologue inédit]. Ecole Normale Supérieure de Libreville, Gabon.

Marzouk, A., et St-Pierre, D. (1998). Recherches, approches et considérations sur la discipline en milieu scolaire. Ottawa : GREME.

Matari, H. (2014). Ecole et violences au Gabon : Une lecture critique de l'usage du châtiment corporel et de la violence en milieu scolaire. *Education comparée/Nouvelle série*, 10, 107-137.

Mucchielli, L. (2002). De la peur à l'analyse : l'école ne brûle pas. *Le Monde diplomatique.* <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/02/MUCCHIELLI/16105>.

Nyama, F M O. (2020). Addiction de groupe au « kobolo » et viol sexuel en réunion en milieu scolaire. Dans F.M.O Nyama (dir.), *La violence au Gabon.* L'Harmattan. 21-52.

Quentin De Mongaryas et al. (dir.) (2017). *Refonder l'école gabonaise. Enjeux et perspectives.* Les éditions Publibook.

Quentin De Mongaryas, R F. (2017). Repenser les politiques éducatives au Gabon. Dans R.F. Quentin De Mongaryas, Ch-P. Assembe Ela et E. Bibalou (dir.), *Refonder l'école gabonaise. Enjeux et perspectives.* Les éditions Publibook. 167-183.

Quentin De Mongaryas, R F. et al. (coord.) (2020). *Les harcèlements en milieux scolaire et universitaire au Gabon.* Generis Publishing.

Sherif, M. (1966). Group conflict and co-operation: Their social psychology. London: Routledge & Kegan Paul.